

La veille en entreprise : un investissement à long terme

L'arrivée d'Internet a énormément facilité la vie de quiconque désire en apprendre davantage sur ses concurrents et sur leur environnement d'affaires. Sans parler d'espionnage industriel, il s'agit ici de savoir dénicher la bonne information au bon moment pour prendre les meilleures décisions possible. Malheureusement, peu d'entreprises exercent une veille de manière organisée et efficace. Résultat : à défaut de pouvoir anticiper les choses, elles réagissent après coup et parfois trop tard. On a raté un appel d'offres, un contrat, un marché.

Dans l'univers incertain et complexe où évoluent les entreprises, il est devenu essentiel d'anticiper les choses non seulement à long terme (4 ou 5 ans), mais également dans un horizon de 6 à 12 mois. Plus les connaissances acquises sont poussées, plus les entreprises sont en mesure de s'adapter au changement, de le prévoir ou d'y prendre part. Pour ce faire, trois types de savoirs existent : les connaissances qui aident à prendre des décisions stratégiques (ex. : pénétrer ou non un marché); les renseignements sur les concurrents et les clients importants; les signaux avancés qui permettent de prédire l'avenir, de déceler un nouveau besoin. En outre, différents types de veille peuvent être effectués : technologique, réglementaire, commercial, sociétal, juridique et même politique.

La collecte d'information ne représente que 25 % du processus de veille. En effet, ce n'est pas tout d'accumuler de l'information, encore faut-il savoir l'analyser et la mettre en perspective pour y donner un sens. Or, si 75 % des entreprises canadiennes effectuent des formes de veille, très peu d'entre elles le font de façon systématique et officielle. Les renseignements recueillis sont difficilement intégrés systématiquement à leur réflexion.

Dans tous les cas, il faut faire bien attention à qui l'on confie cette tâche. La sentinelle doit en effet avoir une fonction de conseiller de la direction et non pas faire partie d'une direction particulière. C'est une erreur qui est souvent commise par les entreprises : l'activité de veille est alors sous-exploitée, car le conseiller ne peut éclairer les décisions de l'ensemble des directeurs. De plus, la personne choisie devrait avoir une très vaste connaissance de l'organisation (processus et objectifs) et des interlocuteurs (clients, fournisseurs et concurrents).

La veille doit également prendre son sens dans le temps. Les résultats obtenus sont souvent difficiles à chiffrer et il faut faire preuve de patience dans l'évaluation du travail effectué : il est difficile en effet de chiffrer la valeur de ne pas faire quelque chose ou de ne pas investir dans un nouveau produit. Pourtant, l'importance de la veille est quasi égale à celle de posséder son propre service de mise en marché ou de compatibilité.

Source : Bulletin du CEFRIO (Centre francophone d'information des organisations), *Perspectives 2008*.

au menu

- La veille en entreprise : un investissement à long terme
- Les cinq axes majeurs des tendances en matière d'alimentation santé
- Le *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec : les estimations pour 2007*

Les cinq axes majeurs des tendances en matière d'alimentation santé

Dans un monde d'hyperchoix, où 70 % des innovations en agroalimentaire ne franchissent pas le cap des trois années d'existence, force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'établir une typologie des consommateurs. Ces derniers sont exigeants et les critères de sélection qu'ils adoptent varient en fonction de leurs styles de vie. Les aliments santé apparaissent toutefois comme une tendance lourde. Selon une firme de marketing française, cinq grands axes dominant dans les tendances pour les aliments santé en Europe.

Le premier axe est le segment de la *minceur active*, soit la nouvelle génération de « produits actifs » qui remplacent les traditionnels produits de régime. Dans cette catégorie, on trouve les « brûle-graisse » ainsi que les modérateurs d'appétit, qui sont en forte croissance. Par exemple, on peut compter dans cette catégorie un thé vert glacé gazeifié ou un lait fermenté à l'ananas.

Le deuxième segment est celui des *antioxydants* et des *superfruits*. Selon la région du monde, on les publicise au moyen d'allégations de polyphénols (surtout en Asie) ou d'antioxydants. Les jus multifruits et les jus de légumes faits de jus et de purées concentrées se classent dans cette catégorie.

Le troisième segment est celui de la *naturalité*, qui se présente sous différentes formes selon qu'est mise en valeur la présence d'ingrédients naturels ou l'absence d'ingrédients nuisibles (agents conservateurs, additifs artificiels). Appartiennent à cette catégorie, outre les aliments biologiques, des aliments tels que des pots de purée pour bébé, sans sel, sans colorant et sans conservateur.

Le quatrième axe des aliments santé est le *bien-être*, qui regroupe les aliments dont la qualité nutritionnelle des produits qui les composent est améliorée du fait que les nutriments sensibles (lipides saturés, sucres, sel, allergènes) sont limités ou que les nutriments essentiels (fibres, vitamines et minéraux) sont augmentés. Les fruits lyophilisés et le chocolat aux graines de lin dorées et au thym sont des exemples de ce type de produit.

Enfin, le cinquième axe est celui du « *cosmetofood* », qui concerne surtout les boissons gazeuses, la confiserie et les produits laitiers. Les yogourts contenant des nutriments naturels et améliorant la peau (thé vert, vitamines, *Aloe vera*) font partie de ce type de produits.

Source : RIA. *La revue de l'industrie agroalimentaire*, hors-série, n° 694, octobre 2008.

Le Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec : les estimations pour 2007

La Direction des études et des perspectives économiques a récemment publié le *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*. À l'aide d'indicateurs économiques caractéristiques, cette publication permet d'apprécier la valeur et l'importance de l'industrie de chaque région et de mieux situer cette industrie dans l'ensemble de l'activité économique régionale. Le document peut être obtenu en accédant au site Internet du Ministère, à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/statistiques/donneesregionales/>.